

AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Pour introduire aux rapports détaillés rédigés comme chaque année et pour chaque épreuve du concours A/L de l'ENS par la commission qui en est chargée, il a semblé à la présidence du jury que la session 2020 demandait, par son caractère exceptionnel, à renouer avec la tradition ancienne d'un bref avant-propos plus général.

La pandémie de Coronavirus, chacun le sait, a conduit au report des épreuves écrites de cette session, de la mi-avril à la fin juin 2020, entraînant par là-même l'impossibilité d'organiser les épreuves orales et, en dernier recours, une admission directe sur la base du seul écrit.

Le jury tient à souligner d'abord à quel point il partage avec les enseignantes et enseignants de classes préparatoires, avec les candidates et candidats, un attachement sans réserve à l'oral du concours. Il regrette les contraintes exceptionnelles qui ont conduit cette année à cette décision inévitable, et s'associe aux établissements dont il sait qu'ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter qu'elle se reproduise.

Le jury a eu pleine conscience des conditions difficiles qui ont accompagné cette session exceptionnelle, pour la préparation de toutes les candidates et de tous les candidats, pour l'organisation des concours, et pour son propre travail, lui-même décalé jusqu'au début du mois d'août.

La présidence du jury tient particulièrement à remercier toutes les actrices, tous les acteurs du concours pour l'avoir malgré tout cela rendu possible, avec la même rigueur et la même qualité qui en font l'essence et le prix.

Comme chaque année, le jury a porté la plus extrême attention à chaque copie et à chaque note, conscient également du poids des notes les meilleures dans un écrit conduisant directement à l'admission. Il s'est d'autant plus réjoui de la qualité d'ensemble du concours maintenue sans conteste dans une session aussi singulière.

Il tient bien sûr à adresser ses félicitations aux candidats reçus sur les listes principale et complémentaire. Il tient aussi à rappeler que la barre habituelle d'admissibilité au concours de l'ENS se situe chaque année autour de 14,5/20 aux épreuves écrites et à féliciter tous les candidats qui ont atteint ces moyennes remarquables, qui sont en temps normal celles de l'admissibilité au concours. Ils font partie cette année des candidats proposés pour une équivalence de 120 ECTS que nous félicitons tous.

Ce concours a donc été exceptionnel par ces contraintes mais, les rapports qui suivent le montreront en détail pour chaque épreuve, également par la manière dont elles ont été surmontées.

Nous remercions à nouveau toutes celles et tous ceux qui ont rendu cela possible, maintenant ainsi la continuité de ce qui nous réunit.

Avec nos vœux les plus sincères à toutes et tous,

Sylvia Estienne, Vice-Présidente du jury

Christelle Reggiani, Vice-Présidente du jury

Frédéric Worms, Président du jury